

Mise en Place d'Un Projet Alimentaire Territorial pour les habitants de Dijon Métropole : diagnostic, détermination participative des objectifs et du plan d'action

PAT de Dijon Métropole

Date de la dernière actualisation : 06/03/2024



- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 1
- › Date de labellisation : 2021

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Bourgogne-Franche-Comté

Côte-d'Or

Dijon Métropole (23 communes, environ 260 000 habitants) est porteur du projet Alimentaire Territorial. Son territoire est caractérisé par un centre-ville dense dont l'objectif est la reconstruction de la ville sur elle-même afin de préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers environnants. 68 % du territoire de la métropole est constitué d'espaces agricoles et naturels dont seulement 10.500 ha de SAU.

Le « territoire du PAT » correspond à l'aire urbaine entourant Dijon (333 communes, environ 400 000 habitants territoire de consommation, de réalisation et de mesure de l'impact des actions du PAT.

Le « territoire d'approvisionnement » correspond à un territoire élargi dont la base pratique est le Département de Côte d'or garantissant un approvisionnement cohérent en quantité et en diversité (En Côte-d'Or, l'agriculture représente 45 5ha de SAU). Ce périmètre correspond à celui de l'alliance territoriale cible du projet métropolitain et à certaines actions du projet TI « Dijon, alimentation durable 2030 ».

Dijon est devenue une référence écologique tant au niveau national qu'au niveau européen, comme le démontre sa place de finaliste pour devenir « capitale verte européenne » 2022. Elle porte tout à la fois des projets de :

- innovation - "On Dijon", leader du projet européen RESPONSE sur les îlots urbains à énergie positive
- soutien à la transition énergétique - réhabilitation du patrimoine bâti existant, déploiement d'énergie locale et renouvelable, développement des Eco Quartiers : Dijon est lauréat du programme européen Net Zero Cities qui vise la neutralité carbone pour 2050
- lutte contre l'étalement urbain et de promotion de la qualité urbaine – PLUi HD ambitieux
- préservation de la ressource en eau et de la biodiversité

Dijon accueille également la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin - CIGV - et porte le projet « Dijon Alimentation Durable 2030 » (lauréat PIA3 Territoire d'Innovation) qui s'appuie sur un écosystème performant et innovant pour la transition agroécologique et alimentaire.

Dijon Métropole bénéficie d'une reconnaissance internationale dans les domaines de l'agroécologie, de l'alimentation, du goût et de la nutrition. Le secteur agro-alimentaire représente 12 000 emplois au sein de la 3e région agricole de France avec des productions de qualité diversifiées. Ce secteur s'appuie sur un écosystème de recherche et d'innovation reconnu et structuré autour de plusieurs acteurs clés sur toute la chaîne de valeurs et impliqués dans le projet.

Cette reconnaissance s'appuie aussi sur la valorisation des productions agricoles et agroalimentaires en lien avec l'identité du territoire. Le territoire bénéficie d'une double labellisation Unesco à travers l'inscription au patrimoine mondial des Climats du vignoble de Bourgogne, incluant le secteur sauvegardé de Dijon, et celle au patrimoine culturel immatériel du « Repas gastronomique des Français ». Sa traduction touristique et culturelle sera assurée par l'ouverture de la « Cité internationale de la gastronomie et du vin » (CIVG) prévue fin 2021. Ce projet donne une résonance mondiale aux filières d'excellence de Dijon et en fait une vitrine idéale de l'alimentation durable auprès des 3 Millions de touristes/an.

Situé à la charnière de la Côte Dijonnaise et de la Plaine Dijonnaise, deux espaces très contrastés en terme géographique, topographique, géologique et pédologique, traversée par les rivières de l'Ouche et du Suzon, par le canal de Bourgogne, Dijon Métropole porte une Trame Verte et Bleue (TVB) exigeante, poumon écologique de la zone urbaine. Dijon Métropole a fait le choix d'acquérir près de 200 ha initialement dédiés à l'habitat pour les restituer à l'agriculture sur le plateau de la Cras et le site de la Motte Giron avec l'installation de 2 jeunes agriculteurs : viticulture, céréales, cassis de Dijon, moutarde de Bourgogne, arbres et arbustes fruitiers principalement. Une production d'œufs de poules élevées en plein air se développe. Le Jardin des Sciences, la cité de la Gastronomie, le projet « Bruges 2 » et le projet « Ramifications » du QPV Fontaine d'Ouche labellisé Eco-Quartier et lauréat de l'AAP Quartier fertile de l'ANRU complètent une politique d'agriculture urbaine et de biodiversité qui intéressent aussi les 20 ha de jardins familiaux et partagés.

Dans le cadre de sa stratégie territoriale de transition alimentaire incluant le projet labellisé PIA3 « Territoire d'Innovation », Dijon métropole met en priorité la production locale de qualité accessible pour tous, la préservation de l'environnement, le développement économique, la cohésion sociale (lutte contre la précarité alimentaire, agriculteurs-consommateurs, urbain-rural), Dijon Métropole porte actuellement plusieurs projets associés au TI :

- Atteindre et dépasser 50% d'approvisionnement local sous signe de qualité en restauration collective : la cuisine centrale de Dijon fabrique déjà 1,2Millions de repas/an avec au moins déjà 35% de produits bio
- Sécuriser la transformation de produits locaux en construisant une légumerie métropolitaine pour transformer les légumes et les fruits locaux bruts : elle sera mise en service en Janvier 2023. Cette légumerie est la première étape pour associer l'ensemble de la restauration collective publique (14,5 Millions de repas/an) à des outils métropolitains de réalisation de la chaîne alimentaire (production, transformation, logistique)
- Soutenir la mutation de surfaces agricoles publiques (200 à 300 ha potentiels) que possèdent les communes de la Métropole et la Métropole elle-même en favorisant l'installation productions agroécologiques vivrières. C'est l'AMI terres nourricières qui sera lancé fin 2021.

Après avoir établi la cartographie des flux alimentaires (voir étude Triesse-Gressard) jointe et avoir déterminé un taux de couverture alimentaire assez faible de 5,4% mais cohérent avec la nature du système alimentaire, Dijon Métropole souhaite doubler ce taux de couverture en utilisant les outils publics de restauration collective et de politique publique territoriale pour montrer l'exemple et sensibiliser les habitants. Le PAT sera donc l'outil de la co-construction et de la concertation avec l'ensemble des habitants en utilisant les ressources déjà en émergence comme les actions 'Living Lab.', 'Label', 'Alimentation Hors-Foyer' et 'Alimentation saine pour tous' déjà engagées.

Le PAT sera aussi l'outil pour fixer des objectifs partagés et opérationnels dans le renforcement de l'approvisionnement alimentaire local, de la relocalisation d'activités alimentaires et dans l'amélioration de la traçabilité alimentaires (et donc de la confiance des consommateurs) ainsi que dans l'accès à une alimentation saine pour tous.

Le PAT s'intègre donc parfaitement dans la Stratégie de Transition Alimentaire de Dijon Métropole et s'articule en particulier avec le programme TI qui poursuit des objectifs similaires portés par les acteurs économique du territoire. Un engagement continu des acteurs publics du territoire : Le projet s'appuie sur les démarches et projets engagés par la métropole pour mettre en cohérence les politiques préservant la biodiversité, promouvant une agriculture durable de proximité et intégrant les enjeux climatiques et énergétiques.

- Dijon Métropole s'est engagée depuis 2013 dans l'acquisition de terres et bâtiments agricoles (200 ha aux portes de Dijon) et l'installation d'exploitants. Cette stratégie participe au développement des circuits courts et de proximité. Dijon Métropole est labellisée pour la biodiversité : Ecojardin depuis 2014, Zerophyto depuis 2016, APlcité-3 abeilles depuis 2016, label renouvelé en 2018 et en 2020. Dijon a aussi été finaliste du concours de 'Capitale Française de la Biodiversité' en 2019 dans la catégorie grande ville et finaliste du concours 'Capitale Verte Européenne' en 2020.
- Les territoires partenaires du projet, comme les communautés de communes du Pays Châtillonnais et du Montbardois ont signé l'un des 5 Contrats de Transition Ecologique (CTE) de France qui prévoit le développement d'une filière agricole circulaire.
- Le Conseil départementale de Côte d'or (CD21) propose une offre alimentaire de produits locaux dans les collèges et les établissements médico-sociaux. Le CD 21 a acquis la ferme de Perrigny (20 ha) comprenant un espace test de maraîchage, un espace d'expérimentation en agroécologie et 15 ha de production de légumes pour approvisionner la restauration collective.
- Le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté soutient ces initiatives en particulier à travers l'Observatoire régional de la biodiversité. « Dijon, alimentation durable 2030-Territoire d'innovation » est inscrit au Contrat Métropolitain signé en avril 2018 entre la Métropole et la Région.

Chiffres clés du territoire



253 859 habitants
23 communes
1 055,02 habitants/km²
240,62km² de communes



38,31% de SAU
6,92% de la SAU en bio
108 exploitations/km²
9 120,00 hectares de SAU



14% de pauvreté
11,97% de chômage
22 160,00€ de revenu médian



332,59 hectares artificialisés

Gouvernance

Porteurs du projet

- › Dijon Métropole (Intercommunalité)

Nom de l'instance de décision

Comité stratégique ProDij

Partenaires de l'instance de décision

- › Région BFC, CD21, DRAAF, DREETS, DRARI, SGAR, ADEME, OFB, ARS, PETR Auxois Morvan, CNA (Collectivités territoriales, État)
- › INRAE, UB, CNRS, INSERM(6 UMRs), IAD, EPL Quetigny, Ecole des métiers (Acteurs de la recherche et de l'enseignement)
- › CA21 (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › Dijon Céréales, SEB, Atol-CD, Groupe Positive, Roullier, Mulot et Petit Jean, Eurogerm (Acteurs de la transformation agroalimentaire)
- › Cuisine centrale ville de Dijon, Sézam, Un plus bio (Acteurs de la restauration collective)
- › UMIH, Office du tourisme Dijon métropole, Manger du sens, CCI, CMA (Acteurs de la restauration commerciale)
- › UMIH, Office du tourisme Dijon métropole, Manger du sens, CCI, CMA (Acteurs de la distribution alimentaire)
- › CHU, IREPS, CLS, Groupe VYV, (Acteurs de la santé)
- › Episourire, Epimut, Banque alimentaire, CCAS Dijon, DEFIS, Groupe Id'ées (Acteurs du social)
- › ADEME, OFB, France nature environnement, LPO (Acteurs environnementaux)

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

- › Région BFC, CD21, DRAAF, DREETS, DRARI, SGAR, ADEME, OFB, ARS, PETR Auxois Morvan, CNA (Collectivités territoriales, État)
- › INRAE, UB, CNRS, INSERM(6 UMRs), IAD, EPL Quetigny, Ecole des métiers (Acteurs de la recherche et de l'enseignement)
- › CA21 (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › Dijon Céréales, SEB, Atol-CD, Groupe Positive, Roullier, Mulot et Petit Jean, Eurogerm (Acteurs de la transformation agroalimentaire)
- › Cuisine centrale ville de Dijon, Sézam, Un plus bio (Acteurs de la restauration collective)
- › UMIH, Office du tourisme Dijon métropole, Manger du sens, CCI, CMA (Acteurs de la restauration commerciale)
- › Lidl (Acteurs de la distribution alimentaire)
- › CHU, IREPS, CLS, Groupe VYV, (Acteurs de la santé)
- › Episourire, Epimut, Banque alimentaire, CCAS Dijon, DEFIS, Groupe Id'ées (Acteurs du social)
- › ADEME, OFB, France nature environnement, LPO (Acteurs environnementaux)

Les objectifs stratégiques du projet

- Atteindre et dépasser 50% d'approvisionnement local sous signe de qualité en restauration collective : la cuisine centrale de Dijon fabrique déjà 1,2Millions de repas/an avec au moins déjà 35% de produits bio
- Sécuriser la transformation de produits locaux en construisant une légumerie métropolitaine pour transformer les légumes et les fruits locaux bruts : elle sera mise en service en Janvier 2023. Cette légumerie est la première étape pour associer l'ensemble de la restauration collective publique (14,5 Millions de repas/an) à des outils métropolitains de réalisation de la chaîne alimentaire (production, transformation, logistique)
- Soutenir la mutation de surfaces agricoles publiques (200 à 300 ha potentiels) que possèdent les communes de la Métropole et la Métropole elle-même en favorisant l'installation productions agroécologiques vivrières. C'est l'AMI terres

nourricières qui sera lancé fin 2021.

Évaluation

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

Tous les PAT de Côte d'Or

PAT Auxois-Morvan (actions communes)

Certains PAT de BFC en particulier Besançon

RNPAT Terres en ville

Coopération interterritoriale

Non

PAT membre des réseaux

› Teradi

› Terres en Villes, Territoire d'innovation

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

› Les aides des Régions

› Plan de relance

› Autres

Moyens humains

3 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Elise Renaud

03 80 74 70 73

erenaud@ville-dijon.fr

Transition climatique

Directrice de la restauration municipale et alimentation durable

40 avenue du DrapeauCS 17510

21000 Dijon

Détail des sources

Habitants : INSEE - 2020 - Territoire

Communes : INSEE - 2023 - Territoire

Habitants /km² : INSEE - 2020 - Territoire

Km² de communes : INSEE - 2023 - Territoire

%SAU : Agreste - 2018 - Territoire

Exploitations : Agreste - 2018 - Territoire

Exploitations bio : ONB et Agence Bio - 2018 - Territoire

%SAU en bio : ONB et Agence Bio - 2018 - Territoire

Taux de pauvreté : INSEE - 2018 - Territoire

Taux de chômage : INSEE - 2018 - Territoire

% de surface artificialisée : INSEE - 2018 - Territoire

Oiseaux en milieu agricole : INSEE - 2018 - Territoire : Région